

**BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO**

Société Anonyme Monégasque  
 au capital de 12.960.000 euros  
 Siège social : 15/17, avenue d'Ostende - Monaco

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2012**

(en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>N</b>	<b>N -1</b>
Caisse, banques centrales, C.C.P.....	1 820	2 778
Effets publics et valeurs assimilées.....		
Créances sur les Etablissements de crédit.....	1 865 847	1 482 368
Opérations avec la clientèle .....	597 894	491 232
Obligations et autres titres à revenu fixe .....		
Actions et autres titres à revenu variable .....		
Participation et autres titres détenus à long terme .....	397	397
Parts dans les entreprises liées .....	143	143
Crédit-Bail et Location avec option d'achat .....		
Location simple.....		
Immobilisations incorporelles.....	93	120
Immobilisations corporelles.....	950	876
Capital souscrit non versé .....		
Actions propres .....		
Autres actifs .....	4 498	10 557
Comptes de régularisation.....	8 143	12 487
<b>Total de l'actif.....</b>	<b>2 479 785</b>	<b>2 000 958</b>
<b>PASSIF</b>	<b>N</b>	<b>N -1</b>
Banques centrales, C.C.P.....		
Dettes envers les Etablissements de crédit.....	325 560	378 468
Opérations avec la clientèle .....	2 076 540	1 530 868
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs .....	5 223	14 672
Comptes de régularisation.....	14 257	17 124
Provisions pour risques et charges .....	3 687	3 332
Dettes subordonnées .....	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)		
Capitaux propres hors FRBG.....	54 518	56 494
Capital souscrit.....	12 960	12 960
Primes d'émission .....	20 160	20 160
Réserves .....	18 947	18 947
Ecart de réévaluation .....		
Provisions réglementées et subventions d'investissement.....		
Report à nouveau ( + / - ) .....	0	1
Résultat de l'exercice ( + / - ).....	2 451	4 426
<b>Total du passif.....</b>	<b>2 479 785</b>	<b>2 000 958</b>
TOTAL DU BILAN	: 2.479.785.504,45	
BENEFICE DE L'EXERCICE	: 2.451.245,28	

**HORS BILAN**  
(en milliers d'euros)

	N	N -1
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Engagements de financement.....	165 917	149 981
Engagements de garantie .....	38 259	38 918
Engagements sur titres .....		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Engagements de financement.....	510	1 025
Engagements de garantie .....	10 020	8 634
Engagements sur titres .....		

**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012**

(en milliers d'euros)

	N	N -1
Intérêts et produits assimilés.....	42 659	38 663
Intérêts et charges assimilés.....	-31 508	-26 486
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées .....		
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées .....		
Produits sur opérations de location simple .....		
Charges sur opérations de location simple.....		
Revenus des titres à revenu variable .....	6	12
Commissions (produits).....	22 287	20 600
Commissions (charges).....	-1 128	-730
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation .....	2 987	2 126
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés		
Autres produits d'exploitation bancaire.....	192	314
Autres charges d'exploitation bancaire.....	-1 937	-1 365
<b>PRODUIT NET BANCAIRE.....</b>	<b>33 558</b>	<b>33 134</b>
Charges générales d'exploitation .....	-28 616	-26 005
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	-756	-422
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>4 186</b>	<b>6 707</b>
Coût du risque.....	-294	128
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>3 892</b>	<b>6 835</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés .....	0	10
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT.....</b>	<b>3 892</b>	<b>6 845</b>
Résultat exceptionnel.....	84	-205
Impôt sur les bénéfices.....	-1 525	-2 214
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		
<b>RESULTAT NET.....</b>	<b>2 451</b>	<b>4 426</b>

---



---

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2012**
**1) PRINCIPES GENERAUX ET METHODES**

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (règlements 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002).

Le règlement CRB 97/02 relatif au contrôle interne a été pris en compte.

**2) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION****2.1 Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

**2.2 Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et aux taux suivants :

• Logiciel .....	1 an
• Matériel informatique .....	3 ans
• Frais d'établissement .....	5 ans
• Matériel roulant .....	5 ans
• Mobilier et matériel de bureau .....	5 ans
• Aménagements et installations .....	10 ans
• Immeubles .....	25 ans

**2.3 Créances douteuses**

Les créances impayées ou non autorisées sont contrôlées au cas par cas et déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions établies par le règlement CRC 2000.03.

Les provisions sont constituées individuellement et viennent en déduction des créances douteuses. Les intérêts sur ces dernières qui sont inscrits au compte de résultats sont intégralement provisionnés.

**2.4 Intérêts et Commissions**

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

## 2.5 Engagements sociaux

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/12 à **2.597 K€**.

Décomposition ci-dessous :

En milliers d'euros	
Indemnités de Fin de Carrière	2 150
Primes de Médailles du Travail	447
<b>Total</b>	<b>2 597</b>

Les calculs ont été réalisés sur la base des prestations en vigueur à partir des données individuelles, des hypothèses et des méthodologies de calcul retenues par le Groupe BNP Paribas.

## 2.6 Fiscalité

La banque entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices institué par l'ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964. La charge d'impôt figurant au Compte de Résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque sur la base du taux de 33.33 %.

## 2.7 Comptes consolidés

Les comptes de BNP Paribas Wealth Management Monaco sont consolidés dans les comptes de BNP Paribas SA (Suisse).

## 3) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

### 3.1 Caisse, banques centrales et C.C.P.

A compter du 16 janvier 2008, conformément à l'avis aux établissements de crédit n° 2005-01 autorisant la constitution de réserves obligatoires par un intermédiaire, BNP PARIBAS SA (France), désormais centralisateur des Réserves Obligatoires des différentes entités du groupe, assure la constitution des avoirs de réserves de BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO qui ne détient donc plus de compte en direct auprès de la Banque de France.

### 3.2 Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en **milliers d'euros** se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

#### Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (en Milliers d'euros)	Durée < 3 mois	3 mois < durée <= 1 an	1 an < durée <= 5 ans	Durée > 5 ans	Créances et dettes rattachées	Total
- Créances sur les établissements de crédits et banques centrales	1 615 297	241 977	0	0	8 573	1 865 847
- Créances sur la clientèle	311 203	121 495	127 368	36 560	1 268	597 894
- Dettes envers les établissements de crédits	190 356	56 631	66 786	11 348	439	325 560
- Comptes créditeurs de la clientèle	1 933 566	138 214	0	0	4 760	2 076 540

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe BNP Paribas et sont retracées dans le tableau suivant :

**Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation.**

Rubriques (milliers d'euros)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises		
		liées FRANCE	liées Etranger	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédits	1 865 847	173 919	400	1 690 839
Dettes envers les établissements de crédits	325 560	6 470	20 678	298 413

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour créances douteuses a été constituée pour un montant de **1 265 K€**.

**3.3 Les immobilisations**

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2012, selon le tableau ci-dessous :

Type d'immobilisations	Montant brut début exercice 2012	Acquisition 2012	Cessions 2012	Montant brut fin période 2012
Immobilisations incorporelles				
- Droit au bail	40			40
- Fonds de commerce	229			229
- Frais d'établissement	831			831
- Logiciels	803	127		930
- Certificat fonds de garantie	0			0
<b>Sous-total</b>	<b>1 903</b>	<b>127</b>	<b>0</b>	<b>2 030</b>
Immobilisations corporelles				
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 877	26	-2	2 901
- Immobilisation hors exploitation	2	650		652
- Tableaux & oeuvres d'arts	21			21
- Immobilisations exploitation	26			26
<b>Sous-total</b>	<b>2 926</b>	<b>676</b>	<b>-2</b>	<b>3 600</b>
<b>Total immobilisation</b>	<b>4 829</b>	<b>803</b>	<b>-2</b>	<b>5 630</b>

Type d'immobilisations	Amortissement début exercice 2012	Dotations 2012	Sortie 2012	Amortissements cumulés au 31/12/2012
Immobilisations incorporelles				
- Fonds de commerce	229			229
- Frais d'établissement	830			830
- Logiciels	724	154		878
<b>Sous-total</b>	<b>1 783</b>	<b>154</b>	<b>0</b>	<b>1 937</b>
Immobilisations corporelles				
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 025	201	-2	2 224
- Immobilisation hors exploitation	2			2
- Immobilisations exploitation	23	1		24
- Provision p/dépréciation imm.hors exploit	0	400		400
- Provision p/dépréciation imm.aménag&instal	0			0
<b>Sous-total</b>	<b>2 050</b>	<b>602</b>	<b>-2</b>	<b>2 650</b>
<b>Total immobilisation</b>	<b>3 833</b>	<b>756</b>	<b>-2</b>	<b>4 587</b>

Type d'immobilisations	Valeur brute au 31/12/2012	Amortissement au 31/12/2012	Valeur résiduelle au 31/12/2012
Immobilisations incorporelles			
- Droit au bail	40		40
- Fonds de commerce	229	229	0
- Frais d'établissement	831	830	1
- Logiciels	930	878	52
<b>Sous-total</b>	<b>2 030</b>	<b>1 937</b>	<b>93</b>
Immobilisations corporelles			
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 901	2 224	677
- Immobilisation hors exploitation	652	2	650
- Tableaux & œuvres d'art	21		21
- Immobilisations exploitation	26	24	2
- Provision pour dépréciation imm.hors exploit		400	-400
- Provision pour dépréciation imm.aménag&instal		0	0
<b>Sous-total</b>	<b>3 600</b>	<b>2 650</b>	<b>950</b>
<b>Total immobilisation</b>	<b>5 630</b>	<b>4 587</b>	<b>1 043</b>

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la Banque.

### 3.4 Participations et autres titres détenus à long terme.

Conformément aux recommandations de l'ACP, les certificats d'association du fonds de garantie des dépôts sont classés en «Autres titres détenus à long terme». Par principe de cohérence, les produits liés à ces certificats sont présentés en «Revenus des titres à revenu variable».

#### 3.4 Bis - Liste des filiales et participations.

##### Participation et autres titres détenus à long terme

Dénomination	Adresse du siège	Valeur nette comptable au 31/12/12	Part de capital détenue
SCI Jardins d'Arcadie	40, bd Georges Clémenceau	5	5%
Certificat d'Association Fonds de Garantie des Dépôts		392	
<b>Total</b>		<b>397</b>	

##### Part dans les entreprises liées

Dénomination	Adresse du siège	Valeur nette comptable au 31/12/12	Part de capital détenue
SAM MONASSURANCES	15/17, avenue d'Ostende	143	93%
<b>Total</b>		<b>143</b>	

### 3.5 Provisions et reprises pour risques et charges.

#### 1. Engagements sociaux

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/12 à **2.597 K€**.

La décomposition de cette dernière est renseignée au point 2.5 Engagements sociaux.

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/2012
31/12/2011	Prov. S/ engagements sociaux	2 491	106		2 597
	<b>TOTAUX</b>	<b>2 491</b>	<b>106</b>	<b>0</b>	<b>2 597</b>

**2. Litiges**

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Reclassement	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/2012
31/12/2011	Provision constituée	841	30	450	831	490
	<b>TOTAUX</b>	<b>841</b>	<b>30</b>	<b>450</b>	<b>831</b>	<b>490</b>

**3. Autres provisions**

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/2012
31/12/2011	Provision constituée		600		600
	<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>600</b>	<b>0</b>	<b>600</b>

**3.6 Les Fonds Propres**

Le capital social de la Banque se compose de **72.000 actions de 180 euros** chacune.

- Capital social = **12.960 K€**
- Prime d'émission liée au capital = **20.160 K€**

Les fonds propres de la Banque au sens de la réglementation bancaire sont, à l'issue de cet exercice et avant intégration des résultats, de **52.015 K€**.

Conformément aux statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2012 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/2012	Affectation résultat 2012	Distribution dividendes 2012	Montants après affectation 2012
Réserve légale	1 296			1 296
Réserve facultative	17 651			17 651
Report à nouveau	0	2 451	-2 451	0

**3.7 Intérêts courus à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2012 (en milliers d'euros)**

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
<b>ACTIF</b>			
Caisse, Banque centrales et C.C.P.			0
Créances sur les Etablissements de Crédits	1 356	7 217	8 573
Créances sur la clientèle	1 147	121	1 268
<b>Total inclus dans les postes de l'actif</b>	<b>2 503</b>	<b>7 338</b>	<b>9 841</b>
<b>PASSIF</b>			
Dettes envers les Etablissements de Crédit	365	74	439
Comptes créditeurs de la clientèle	584	4 176	4 760
<b>Total inclus dans les postes du passif</b>	<b>949</b>	<b>4 250</b>	<b>5 199</b>

### 3.8 Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
- Comptes d'encaissements	832	48
- Résultats de change hors bilan	0	
- Comptes d'ajustement sur devises	5 074	5 058
- Charges constatées d'avance	429	
- Produits constatés d'avance		0
- Produits divers à recevoir	1 777	
- Charges à payer - personnel		5 323
- Charges à payer - tiers		3 718
- Charges à étaler sur plusieurs exercices (AVISO)	0	
- Comptes de régularisation divers	31	110
<b>Total comptes de régularisation</b>	<b>8 143</b>	<b>14 257</b>
- Débiteurs divers	3 362	
- Crédoeurs divers		4 008
- Instruments conditionnels achetés/vendus	1 104	1 104
- Comptes de réglemens sur opérations titres	32	111
- Comptes de stocks et emplois divers	0	
<b>Total autres</b>	<b>4 498</b>	<b>5 223</b>

La ligne « Charges à payer - personnel » tient compte au 31/12/12 de la provision sur bonus, ceux-ci sont versés avec le salaire de mars, et leur méthode de calcul suit les recommandations du Groupe BNP Paribas.

### 3.9 Contre valeur en euros de l'actif et du passif en devises

	Contre valeur en milliers d'euros
Total à l'Actif	1 464 395
Total au Passif	1 464 395

## 4) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS BILAN

### 4.1 Contrats de Change non dénoués au 31.12.2012 (en milliers d'euros).

HORS BILAN	TOTAL
Opérations de change à terme	
Monnaies à recevoir	269 866
Monnaies à livrer	269 565

Les opérations reprises dans le tableau ci avant et donc ouvertes en date de clôture, sont exclusivement effectuées pour le compte de la clientèle.

### 4.2 Engagements donnés

**38 259 K€** : Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

**163 249 K€** : Engagements de financement en faveur de la clientèle

**2 668 K€** : Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit



### 4.3 Engagements reçus

**510 K€** : Engagement de financement reçus d'établissements de crédit

**10.020 K€** : Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit

## 5) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 Ventilation des Commissions pour l'exercice 2012 (en milliers d'euros)

Rubriques	Charges	Produits
Autres prestations de services financiers	1 128	19 502
Autres opérations diverses de la clientèle		2 785
<b>Total commissions</b>	<b>1 128</b>	<b>22 287</b>

Les produits sont perçus de la clientèle ; en ce qui concerne les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès de différents intermédiaires financiers, établissements de crédits ou autres.

### 5.2 Frais de personnel

La répartition des frais de personnel se traduit comme suit au titre de l'exercice 2012 (en milliers d'euros) :

	2012
-Salaires et traitements	13 412
-Charges de retraite	1 520
-Autres charges sociales	2 449
-Intéressement / Participation / Aug. de capital	1 203
<b>Total</b>	<b>18 584</b>

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été calculée en fonction des effectifs et de leurs droits à congés au 31.12.2012. La variation du montant de la provision a été portée en charges, en salaires et traitements, au compte de résultat.

### 5.3 Coût du risque

Ce poste, figurant pour un montant de - **294 K€**, correspond au Net de provisions sur créances douteuses et litiges sur opérations avec la clientèle.

### 5.4 Charges et Produits exceptionnels

Ce poste figure pour un montant net de Résultat exceptionnel de **84 K€**.

*Détail ci-dessous :*

Des charges exceptionnelles ont été constatées pour - 25 K€ :

- 17 K€ concernent des erreurs sur titres,
- 8 K€ divers.

Des produits exceptionnels ont été constatés pour 109 K€ :

- 28 K€ régularisation différentiel coefficient de déduction tva N-1,
- 32 K€ divers remboursements assurance sur sinistres,
- 48 K€ divers.

## 6) AUTRES INFORMATIONS

6.1 L'effectif était de 121 personnes au 31 décembre 2012.

6.2 **Rappel des résultats de la Banque depuis sa transformation en société anonyme monégasque (en milliers d'euros) :**

La Banque a pris sa nouvelle activité bancaire et non plus de société de crédit seulement, au 1<sup>er</sup> janvier 1997 :

Les résultats de 1997 étaient de	1 708 K€
Les résultats de 1998 étaient de	1 418 K€
Les résultats de 1999 étaient de	2 072 K€
Les résultats de 2000 étaient de	6 942 K€
Les résultats de 2001 étaient de	4 118 K€
Les résultats de 2002 étaient de	4 118 K€
Les résultats de 2003 étaient de	-11 K€
Les résultats de 2004 étaient de	6 308 K€
Les résultats de 2005 étaient de	-35 452 K€
Les résultats de 2006 étaient de	11 858 K€
Les résultats de 2007 étaient de	23 040 K€
Les résultats de 2008 étaient de	13 907 K€
Les résultats de 2009 étaient de	6 950 K€
Les résultats de 2010 étaient de	11 906 K€
Les résultats de 2011 étaient de	4 426 K€
Les résultats de 2012 sont de	2 451 K€

6.3 **Proposition d'affectation du résultat de l'exercice (en milliers d'euros) :**

Bénéfice de l'exercice :	2 451 K€
Report à nouveau	0 K€
<u>Montant à affecter</u>	2 451 K€
<i>Comme suit :</i>	
Réserve légale :	0 K€
Réserve facultative :	0 K€
Report à nouveau :	0 K€
Dividendes :	2 451 K€

## 6.4 Fonds de garantie des dépôts

Compte tenu des dispositions prévues par la loi n° 99.532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Dépôts.

Pour l'exercice 2012, la cotisation relative au mécanisme de garantie Espèces est de :

- 140 K€ (don 140 K€ en débiteurs divers).

Par arrêté du 29 septembre 2010 et en application à la Directive Européenne 2009/19/CE transposée au droit français, la tranche 2012 de la cotisation exceptionnelle est de :

- 42 K€ (dont 42 K€ en charges).

#### **6.5 Fonds de garantie des cautions**

En application du règlement n° 2000-06 qui renvoie aux dispositions du règlement n° 99-06 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Cautions.

Pour l'exercice 2012, elle a été amenée à cotiser :

- 4 K€ (dont 4 K€ en débiteurs divers).

#### **6.6 Fonds de garantie des titres**

En application du règlement n° 99-15 du 23 septembre 1999 modifié relatif aux ressources et au fonctionnement du mécanisme de garantie des titres, la Banque adhère au Fonds de Garantie des titres.

Pour l'exercice 2012, elle a été amenée à cotiser :

- 74 K€ (dont 43 K€ en charges et 31 K€ en débiteurs divers).

Par arrêté du 6 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 14 novembre 2012, il a été décidé d'une cotisation exceptionnelle, qui s'élève à :

- 19 K€ (dont 19 K€ en charges).

#### **6.7 Ratios prudentiels**

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Au 31 décembre 2012 :

Le ratio de liquidité par rapport aux exigibilités à 1 mois s'élevait à 461% pour une obligation minimale fixée à 100%.

Remarque : depuis le 01/01/2008, BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO n'est plus soumise, sur base individuelle, à la surveillance de la solvabilité. La surveillance de la filiale s'exerce désormais sur une base consolidée au niveau de BNP Paribas SA.

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE 2012

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de l'accomplissement de la

mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2012 pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2012, le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes donnés dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat de l'exercice 2012 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2012, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 8 mars 2013.

Les Commissaires aux Comptes,

M. Jean-Humbert CROCI. M. Claude PALMERO.